

Appel d'offres 2019

Recherche fondamentale et translationnelle sur le cancer

Étude des résistances aux traitements

Date limite de réception des dossiers : 3 avril 2019, 17h00.

Contexte

Les donateurs de la Fondation de France manifestent un intérêt permanent pour les avancées dans le domaine du cancer. Aussi, la recherche sur les pathologies cancéreuses bénéficie-t-elle d'un soutien ininterrompu de la Fondation de France depuis plus de 30 ans.

Quels projets de recherche ?

En 2019, la Fondation de France poursuit son soutien à la recherche fondamentale et translationnelle portant sur **l'étude des résistances aux traitements du cancer**, dans le cadre d'hémopathies malignes ou de tumeurs solides.

Un argumentaire clair et détaillé devra être fourni sur la pertinence et l'adéquation du projet à la thématique des résistances aux traitements.

Les aides accordées concerneront uniquement des allocations post-doctorales (d'un montant maximal de 120 000 € pour deux ans), auxquelles s'ajoutera une subvention de fonctionnement (d'un montant maximal de 50 000 € pour deux ans) dédiée exclusivement à l'accueil du chercheur post-doctorant et destinée à améliorer les conditions de réalisation de son travail de recherche.

Les modalités de soutien

Les demandes d'allocations post-doctorales, d'une durée de un ou deux ans, concerneront :

- des soutiens pour l'accueil de chercheurs post-doctorants en France ;
- des aides au retour en France ;
- quelques bourses de mobilité à l'étranger seront considérées, pour une durée maximale de 12 mois et d'un montant forfaitaire de 2 700 € par mois, afin d'initier la mobilité des candidats. Ces bourses ne seront pas assorties de subvention de fonctionnement.

Le comité portera une attention particulière à la mobilité des candidats, tant géographique que thématique, entre la thèse et le post-doctorat et/ou entre les différents stages post-doctoraux, ainsi qu'aux perspectives de carrière du candidat, qui devront être clairement énoncées.

Comment répondre ?

Attention, les candidatures s'effectuent désormais exclusivement en ligne avant le 3 avril 2019, 17h00.

Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel sera refusé.

Les décisions seront communiquées en juillet 2019, uniquement par voie postale ou électronique.

Pour toute demande d'information :

Fondation de France
Fanny HERPIN
Comité Cancer
40 avenue Hoche - 75008 Paris
E-mail : recherche@fdf.org
www.fondationdefrance.org